

« Co-création Indianocéanie »

Formulaire pour les organisations et ses annexes

Titre de l'œuvre	Description	Lien

۷	Informations générales	(co-de	mandeurs)
Nom d	u co-demandeur 1:		
Nom u	suel du co-demandeur :		
Pays			
	Union des Comores Maurice Mozambique Autre : merci de préciser		Madagascar Seychelles La Réunion (France)
Téléph	one :		
Adress	se email :		
Site In	ternet / Réseaux sociau	x :	
Secteu	ır d'activités		
	Arts visuels Musique Littérature et édition Mode, artisanat Expressions pluridisciplinai	□ □ □ res	
Profil o	du co-demandeur:		
□ Ir	ndividu	□ Or	ganisation
□ N □ E	vidu, nombre d'années d Moins de cinq (5) ans Entre cinq (5) à quinze (15) Entre quinze (15) à vingt-ci Plus de vingt-cinq (25) ans) ans nq (25) d'expér	riences
	anisation, mission de l'or	!	. tian

Titre de l'œuvre	Descrip	tion	Lien	
Nom du co-demandeur 2 :				
Nom usuel du co-demande	ur :			
Pays				
 ☐ Union des Comores ☐ Maurice ☐ Mozambique ☐ Autre : merci de précis Téléphone : 	□ □ ser	La Réunion (France)		
Adresse email :				
Site Internet / Réseaux so	ciaux :			
Secteur d'activités				
 □ Arts visuels □ Musique □ Littérature et édition □ Mode, artisanat □ Expressions pluridissinal 		Audiovisuel/cinéma Architecture et design		
☐ Expressions pluridiscip	ollinaires			
Profil du co-demandeur:				
□ Individu	□ Or	rganisation		
Si individu, nombre d'anné Moins de cinq (5) ans Entre cinq (5) à quinze Entre quinze (15) à vin Plus de vingt-cinq (25) Si organisation, mission de	e (15) ans ngt-cinq (25) ans d'expé) ans d'expériences riences	ences	

Titre	e de l'œuvre	Descrip	ption	Lien
		-		
Nom	du co-demandeur 3 :			
	usuel du co-demandeui			
	usuei uu co-ueinanacai			
Pays				
	Union des Comores		Madagascar	
	Maurice		_	
	Mozambique		La Réunion (France)	
	Autre : merci de précise	r		
Télép	ohone :			
	sse email :			
Site I	Internet / Réseaux soci	aux :		
Secte	eur d'activités			
	Arts visuels		Arts de la scène	
	Musique		Audiovisuel/cinéma	
	Littérature et édition		•	ın
	Mode, artisanat		Traditions culinaires,	
	Expressions pluridiscipling	naires		
Profil	l du co-demandeur:			
	Individu	□ 0	rganisation	
	111011100	_ `	- gambacie	
Si ind	dividu, nombre d'années	s de carı	rières et/ou d'expérie	ences
	Moins de cinq (5) ans			
	Entre cinq (5) à quinze (3	15) ans		
	Entre quinze (15) à vingt	:-cinq (25	i) ans d'expériences	
	Plus de vingt-cinq (25) a	ns d'expé	riences	
C!	de de la company	/la	**=	
Si org	ganisation, mission de l	organis	ation	

Titre de l'œuvre	Descrip	otion	Lien
Nom du co-demande	ur 4 :		
Nom usuel du co-den	nandeur :		
Pays			
-			
☐ Union des Como		9	
☐ Maurice		-	
☐ Mozambique		La Réunion (France)	
☐ Autre : merci de	preciser		
-/1/ 1			
Téléphone :			
Adresse email:			
Site Internet / Résea	ux sociaux :		
Secteur d'activités			
☐ Arts visuels		Arts de la scène	
□ Musique		Audiovisuel/cinéma	
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		Architecture et desig	n
☐ Mode, artisanat			
☐ Expressions plui		madicione comment,	9450.5
Profil du co-demande	ur:		
□ Individu	□ O	rganisation	
Si individu, nombre d		ières et/ou d'expérie	eures
☐ Moins de cinq (5)	•		
☐ Entre cinq (5) à d			
		5) ans d'expériences	
☐ Plus de vingt-cine	q (25) ans d'expe	eriences	
Si organisation, miss	ion de l'organis	ation	
or or gambation, miles	1011 40 1 01 9410	acion	

Titre de l'œuvre	Description	Lien

3. Description du projet				
Titre du projet :				
Description du projet : (Pas plus de 300 mots, espaces comprises)				

Thématique du projet : ______

Résultats attendus du projet de co-création (Pas plus de 300 mots, espaces comprises)		

Description des responsabilités de chaque co-demandeur:

Nom du co-demandeur 1.	Responsabilités dans le projet
1.	
2.	

Nom du co-demandeur 3.	Responsabilités dans le projet
3.	
4.	

Etapes du projet :		
Activité	Dates	Lieu

S'agit-il d'un projet déjà e	en cours de pro	oduction/concept	ion ?
□ Oui			
□ Non			
□ Partiellement			
A quel stade êtes-vous ac œuvre ? (Pas plus de 300 m			rochaines étapes de mise o
Quel est l'impact de ce pro plus de 200 mots, espaces c		organisation et c	elle de vos partenaires ? (F

Quel serait l'impact de ce projet sur le paysage culturel et artistique de votre pays et pour la région de l'Indianocéanie ? (Pas plus de 200 mots, espaces comprises)
S'agit-il d'un projet spécialement dédié à la promotion des femmes dans les ICC ?
□ Oui
□ Oui
□ Oui □ Non Si oui, comment ce projet peut-elle lutter contre les discriminations faites aux femmes et valoriser leur contribution au patrimoine culturel (Pas plus de 200 mots,
□ Oui □ Non Si oui, comment ce projet peut-elle lutter contre les discriminations faites aux femmes et valoriser leur contribution au patrimoine culturel (Pas plus de 200 mots,
□ Oui □ Non Si oui, comment ce projet peut-elle lutter contre les discriminations faites aux femmes et valoriser leur contribution au patrimoine culturel (Pas plus de 200 mots,
□ Oui □ Non Si oui, comment ce projet peut-elle lutter contre les discriminations faites aux femmes et valoriser leur contribution au patrimoine culturel (Pas plus de 200 mots,
□ Oui □ Non Si oui, comment ce projet peut-elle lutter contre les discriminations faites aux femmes et valoriser leur contribution au patrimoine culturel (Pas plus de 200 mots,
□ Oui □ Non Si oui, comment ce projet peut-elle lutter contre les discriminations faites aux femmes et valoriser leur contribution au patrimoine culturel (Pas plus de 200 mots,
□ Oui □ Non Si oui, comment ce projet peut-elle lutter contre les discriminations faites aux femmes et valoriser leur contribution au patrimoine culturel (Pas plus de 200 mots,
□ Oui □ Non Si oui, comment ce projet peut-elle lutter contre les discriminations faites aux femmes et valoriser leur contribution au patrimoine culturel (Pas plus de 200 mots,
□ Oui □ Non Si oui, comment ce projet peut-elle lutter contre les discriminations faites aux femmes et valoriser leur contribution au patrimoine culturel (Pas plus de 200 mots,

non, merci de mentionner comment la question du genre pourrait être envisagée. las plus de 200 mots, espaces comprises)
uelle pourrait être la contribution de votre projet à la réduction des inégalités de enre dans le secteur des ICC de votre pays et/ou pour la région ? (Pas plus de 300
ots, espaces comprises)

Quelle innovation souhaitez-vous apporter avec cette subvention ? (Pas plus de 200 mots, espaces comprises)
4. Objet de la demande de subvention
☐ Création de nouvelles œuvres artistiques
☐ Production d'un projet culturel ou artistique
☐ Organisation d'évènements permettant de développer des partenariats et des accords de
co-production
☐ Création de labels, de marques régionales
Dates du projet :
Durée du projet :
Lieu du projet :
Montant demandé : EUROS
Votre activité inclut-elle une formation technique
□ Oui
□ Non
Si oui, merci d'indiquer les compétences qui seront développées au cours de cette
formation ainsi que le public cible (Pas plus de 200 mots, espaces comprises)

	vous déjà des partenaires confirmés pou projet de co-création ?	r la diffusion et/ou distribution de
	Oui	
	Non	
Nom	du partenaire	Description de leur contribution
Avez-	vous déjà sécurisé des prises en charge	:
	Oui	
	Non	
	Partiellement	
Si oui,	merci d'indiquer les frais déjà pris en c	harge :
Avez- v	vous d'autres commentaires à partager (ses)	? (Pas plus de 100 mots, espaces

5. Liste de contrôle

Les documents doivent être fournis sous la forme d'originaux, de photocopies ou de versions scannées (montrant de façon lisible, les cachets, signatures et dates).

Documents à joindre à la présente demande	Coché si disponible
Formulaire de demande et ses annexes dûment	
remplis et signés	
Statut de l'organisation (et celui de codemandeur	
s'il y en a)	
Attestation d'enregistrement	
Organigramme (le cas échéant)	
Rapport annuel et/ou copie états financiers validé	
Budget	
Pièces d'identité du Président du Conseil	
d'Administration et du Directeur Général	

Fiche d'identification du demandeur

Nom de l'organisation	
Coordonnées du demandeur pour la	
présente activité	
Statut juridique	
Numéro d'enregistrement	
légal/juridique (ou équivalent)	
Date d'enregistrement légal	
Lieu d'enregistrement légal	
Adresse d'enregistrement officielle	
Pays d'enregistrement légal	
Site internet et adresse de courrier	
électronique de l'organisation	
Numéro de téléphone : indicatif du	
pays + indicatif de la ville + numéro	

- Les candidatures reçues après la date limite de dépôt seront rejetées.
- Les dossiers de candidature incomplets seront rejetés.
- Tous les documents rédigés en portugais, doivent être soumis avec une traduction en anglais ou en français. Tout document non traduit sera considéré comme non-éligible et conduira à l'élimination du dossier lors de l'évaluation technique.

6. Budget prévisionnel

Télécharger le canevas budget en cliquant ICI

7. Déclarations

Je comprends que, dans le cas où ma demande est validée :

- En tant que demandeur, chef de file, je suis le bénéficiaire identifié comme le coordonnateur. Le coordonnateur est l'interlocuteur principal de l'administration contractante et aura la responsabilité de gérer les fonds reçus.
- Le contrat d'attribution sera basé sur les données fournies dans le présent formulaire et nécessitera un compte bancaire au nom de l'organisation. Les taxes ou impôts liés à l'obtention de ce soutien financier seront à ma charge.

Je déclare qu'il n'y a pas de conflit d'intérêt (par exemple avec une personne travaillant à la COI ou un autre financement similaire de la COI ou de l'AFD).

J'ai lu et j'accepte l'ensemble des conditions liées à cet appel dont la protection de mes données. Je confirme que les informations fournies sont correctes et comprends que toute information falsifiée peut conduire à un refus pour cet appel et ceux des cycles suivants.

Date :	
Date.	
Name alamateura	
Nom . signature	

NB: La non-signature du formulaire et de ses annexes entraîne la non-recevabilité de la demande.

Annexe A : Déclaration d'intégrité -Engagement sur l'honneur du bénéficiaire relatif à l'intégrité et à la lutte contre la corruption

FAITE PAR	[Nom du demandeur]	1
(le « Béné	ficiaire ») ²	

POUR : La Commission de l'océan Indien

(le « Rétrocédant»)

Intitulé de la Subvention: Co-création Indianocéanie

(la « Acte de Rétrocession »)

Au nom du Bénéficiaire,

- 1. Nous reconnaissons et acceptons que l'Agence Française de Développement (l' « **AFD** » ou « l'Agence ») ne finance les projets du Rétrocédant qu'à ses propres conditions qui sont déterminées par la Convention de Subvention qui la lie directement ou indirectement au Rétrocédant. En conséquence, il ne peut exister de lien de droit entre l'AFD et le Bénéficiaire. Le Rétrocédant désigne l'entité qui rétrocède, dans l'Acte de Rétrocession, les fonds initialement octroyés par l'AFD.
- 2. Nous attestons que nous ne sommes pas et qu'aucun des membres de notre consortium, ni de nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, n'est dans l'un des cas suivants :
 - a) Être en état ou avoir fait l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire, de sauvegarde, de cessation d'activité, ou être dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature ;
 - b) Avoir fait l'objet :
 - i. D'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée dans le pays de réalisation du projet objet de l'acte de rétrocession ou dans un des Etats membres de l'Union européenne, pour une Pratique Prohibée définie à l'article 6 ci-après, commise dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché ou d'un contrat ou dans le cas d'un (co-)financement de l'Union européenne pour tout fait prévu aux termes de l'article 136 du règlement financier (dans l'hypothèse d'une telle condamnation, nous disposons de la possibilité de joindre à la présente Déclaration d'intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette condamnation n'est pas pertinente dans le cadre de cet acte de rétrocession);
 - ii. D'une sanction administrative prononcée depuis moins de cinq ans par l'Union Européenne ou par les autorités compétentes du pays dans lequel nous sommes établis ou par les autorités compétentes d'un des Etats-membres de l'Union européenne, pour une Pratique Prohibée, définie à l'article 6 ci-après, commise dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché ou d'un contrat ou dans le cas d'un (co-)financement de l'Union européenne, pour tout fait prévu aux termes de l'article 136 du règlement financier de l'Union européenne (dans l'hypothèse d'une telle sanction, nous pouvons joindre à la présente Déclaration d'intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette sanction n'est pas pertinente dans le cadre de cet acte de rétrocession);
 - iii. D'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée, pour une Pratique Prohibée, définie à l'article 6.1 ci-après,

_

¹ En cas de consortium, inscrire le nom du groupement

² La personne signant le présent engagement au nom du consortium joindra à celui-ci le pouvoir confié par chaque membre concerné du consortium.

- commise dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché financé par l'AFD ;
- iv. D'une condamnation ou sanction visée par les alinéas i) à iii) précédents, prononcée depuis plus de cinq ans mais qui encore en cours d'exécution actuellement ;
- c) Avoir fait l'objet d'une résiliation prononcée à nos torts exclusifs au cours des cinq dernières années du fait d'un manquement grave ou persistant à nos obligations contractuelles lors de l'exécution d'un marché ou d'un contrat, sous réserve que cette sanction n'ait pas fait l'objet d'une contestation de notre part en cours ou ayant donné lieu à une décision de justice infirmant la résiliation à nos torts exclusifs ;
- d) N'avoir pas rempli nos obligations relatives au paiement de nos impôts selon les dispositions légales du pays où nous sommes établis ou du pays où le Rétrocédant est établi;
- e) Être sous le coup d'une décision d'exclusion prononcée par la Banque Mondiale et figurer à ce titre sur la liste publiée à l'adresse électronique http://www.worldbank.org/debarr (dans l'hypothèse d'une telle décision d'exclusion, nous pouvons joindre à la présente Déclaration d'intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette décision d'exclusion n'est pas pertinente dans le cadre du présent acte de rétrocession);
- f) Avoir produit de faux documents ou s'être rendu coupable de fausse(s) déclaration(s) en fournissant les renseignements exigés par le Rétrocédant dans le cadre du présent Acte de Rétrocession.
- 3. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre consortium ni de nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, n'est dans l'une des situations de conflit d'intérêt suivantes :
 - g) Actionnaire contrôlant le Rétrocédant ou filiale contrôlée par le Rétrocédant, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance du Rétrocédant et résolu à sa satisfaction.
 - h) Avoir des relations d'affaires ou familiales avec un membre des services du Rétrocédant impliqué dans l'appel à projets, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance du Rétrocédant et résolu à sa satisfaction ;
 - i) Contrôler ou être contrôlé par un autre bénéficiaire, être placé sous le contrôle de la même entreprise qu'un autre bénéficiaire, recevoir d'un autre bénéficiaire ou attribuer à un autre bénéficiaire directement ou indirectement des subventions, avoir le même représentant légal qu'un autre bénéficiaire, entretenir directement ou indirectement des contacts avec un autre bénéficiaire nous permettant d'avoir et de donner accès aux informations contenues dans nos demandes de subvention respectives, de les influencer, ou d'influencer les décisions du Rétrocédant;
 - j) Être engagé pour une mission de prestations intellectuelles qui, par sa nature, risque de s'avérer incompatible avec nos missions pour le compte du Rétrocédant;
 - k) Dans le cas de la procédure d'appels à projets du Rétrocédant :
 - i. Avoir préparé nous-mêmes ou avoir été associés à un consultant qui a préparé les documents utilisés dans le cadre de l'appel à projets ;
 - ii. Être nous-mêmes, ou l'une des firmes auxquelles nous sommes affiliées, recrutés, ou devant l'être, par le Rétrocédant pour effectuer la supervision ou le contrôle de l'acte de rétrocession.
- 4. Nous attestons que ni nous ni aucun des membres de notre consortium, ni aucun de nos actionnaires, de nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, et aucun des groupes ou entités directement ou indirectement bénéficaires de notre soutien financier au moyen des fonds de la Subvention ne figurons sur les listes de sanctions financières Formulaire "Co-Création / Organisation" -18

adoptées par les Nations Unies, l'Union Européenne et/ou la France, notamment au titre de la lutte contre le financement du terrorisme et contre les atteintes à la paix et à la sécurité internationales³;

5. Nous attestons

- a) qu'aucun des membres de notre personnel, y compris de la direction, ne se trouvent pas dans une situation pouvant donner lieu à un conflit d'intérêts. Sans préjudice de ses obligations au titre du présent contrat, le bénéficiaire remplace immédiatement et sans dédommagement du Rétrocédant tout membre de son personnel se trouvant dans une telle situation.
- b) que notre personnel doit s'abstenir d'exercer toute activité ou de recevoir tout avantage qui soit en conflit avec les obligations qui nous incombent en vertu du contrat ;
- c) que nous avons pris toutes les mesures nécessaires pour prévenir toute situation en particulier les conflits d'intérêts - susceptible de compromettre l'exécution impartiale et objective du présent Acte de Rétrocession, ou pour y mettre fin. Un conflit d'intérêts peut résulter, en particulier, d'intérêts économiques, d'affinités politiques ou nationales, de liens familiaux ou sentimentaux, ou de tout autre type de relation ou d'intérêt commun.
- 6. Nous attestons ne pas avoir commis dans le cadre de la passation de l'appel à projets du Rétrocédant, et nous engageons à ne pas commettre dans le cadre de la mise en œuvre de l'acte de rétrocession de Pratique Prohibée telle que définie dans la Politique générale de l'Agence Française de Développement en matière de prévention et de lutte contre la corruption, la fraude, les pratiques anticoncurentielles, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, disponible sur le site Internet de l'Agence Française de Développement⁴.
- 7. Si nous sommes un établissement public ou une entreprise publique, pour participer à un appel à projets concurrentiel, nous certifions que nous jouissons d'une autonomie juridique et financière et que nous sommes gérés selon les règles du droit commercial ;
- 8. Nous certifions par les présentes que nos fonds propres ou nos fonds investis dans l'acte de rétrocession financé par le Rétrocédant ne proviennent pas d'une origine illicite, c'est-à-dire des fonds obtenus par:
 - a) La commission de toute infraction sous-jacente telles qu'indiquées dans les recommandations du GAFI 40 sous la rubrique « catégories désignées d'infractions »⁵ ou,
 - b) Tout acte de corruption ou,
 - c) En cas d'implication de fonds de l'Union européenne, toute fraude contre les intérêts financiers de l'Union européenne, définie comme tout acte intentionnel ou omission

Pour les listes tenues par l'Union Européenne, le site internet suivant peut être consulté : https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage/8442/consolidated-list-sanctions_fr

Pour les listes tenues par la France, le site internet suivant peut être consulté : https://www.tresor.economie.gouv.fr/services-aux-entreprises/sanctions-economiques/dispositif-national-degel-des-avoirs

Formulaire "Co-Création / Organisation" -19

³ A titre informatif, Le Rétrocédant indique les références suivantes : Pour les listes tenues par les Nations Unies, le site internet suivant peut être consulté : https://www.un.org/sc/suborg/frlsanctions/un-sc-consolidated-list

⁴ Pour information uniquement: https://www.afd.fr/fr/ressources/lutte-contre-la-corruption-politique-generale-du-groupe-afd-2020 (le lien étant susceptible d'être modifié au sein du site internet de l'AFD)

⁵ http://www.fatf-gafi.org/media/fatf/documents/recommendations/Recommandations GAFI.pdf

visant à nuire au budget de l'Union européenne et impliquant i) l'utilisation ou la présentation de déclarations ou de documents faux, inexacts ou incomplets, qui a pour effet le détournement ou le maintien illicite de fonds ou toute réduction illégale des ressources du budget général de l'Union européenne; ii) la non-divulgation d'informations ayant le même effet; et iii) le détournement de ces fonds à des fins autres que celles pour lesquelles ces fonds ont été accordés à l'origine.

- 9. Nous certifions que nous-mêmes, ou l'un des membres de notre consortium, ou l'un de nos fournisseurs, n'allons pas acquérir ou fournir de matériel et n'allons pas intervenir dans des secteurs sous embargo des Nations Unies, de l'Union Européenne ou de la France.
- 10. Nous nous engageons à respecter et à faire respecter par l'ensemble de nos fournisseurs les normes environnementales et sociales reconnues par la communauté internationale parmi lesquelles figurent les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du travail (OIT), les conventions sur la liberté syndicale et la négociation collective, sur l'élimination du travail forcé et obligatoire, sur l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de travail et sur l'abolition du travail des enfants et les conventions internationales pour la protection de l'environnement, en cohérence avec les lois et règlements applicables au pays de réalisation de l'acte de rétrocession. En outre, nous nous engageons à mettre en œuvre les mesures d'atténuation des risques environnementaux et sociaux lorsqu'elles sont indiquées dans le plan de gestion environnementale et sociale fourni par le Rétrocédant.
- 11. Nous attestons que nous disposons de procédures internes qui prévoient que nous, nos fournisseurs, mandataires ou membres du personnel ne peuvent ni recevoir ou accepter de recevoir de quiconque ni offrir ou proposer de donner ou de procurer à quiconque un présent, une gratification, une commission ou une rétribution à titre d'incitation ou de récompense pour accomplir ou s'abstenir d'accomplir des actes ayant trait à l'exécution du présent Acte de Rétrocession ou pour favoriser ou défavoriser quiconque en lien avec celui-ci.
- 12. Si nous sommes constitué sous forme d'association, nous nous engageons, aux fins de prévenir le risque de financement du terrorisme, à prendre les mesures telles que préconisées par le Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères dans son document « Risque de financement du terrorisme : Guide de bonne conduite à l'attention des associations », diffusé sur son site Internet^{6.}
- 13. Nous nous engageons à faire nos meilleurs efforts afin de ne pas fournir directement ou indirectement de soutien financier ni aucune autre ressource à toute personne ou entité qui commettrait, tenterait de commettre, préconiserait, faciliterait ou participerait à des Actes de Terrorisme, ou a commis, tenté de commettre, préconisé, facilité ou participé à de tels Actes ; au titre du présent alinéa, « Acte de Terrorisme » désigne: i) Tout acte prohibé par les Conventions et Protocoles des Nations Unies relatifs à la lutte contre le terrorisme⁷ ou ii) Toute infraction visée aux articles 3 à 10 de la Directive (UE) 2017/541 du 15 mars 2017 relative à la lutte contre le terrorisme ; ou iii) Tout autre acte destiné à tuer ou blesser grièvement un civil ou toute autre personne qui ne participe pas directement aux hostilités dans une situation de conflit armé, lorsque, par sa nature ou son contexte, cet acte vise à intimider une population ou à contraindre un gouvernement ou une organisation internationale à accomplir ou à s'abstenir d'accomplir un acte quelconque.

 $\frac{https://www.tresor.economie.gouv.fr/Institutionnel/Niveau3/Pages/13d1cb87-cf27-49ca-ad57-dc2855a2b26e/files/af9b595d-2404-4d95-9e56-2b61e2ed55be$

⁶ A titre d'information et sans que le Bénéficiaire puisse se prévaloir des références fournies, le guide tel que publié le 27 janvier 2015 peut être consulté à l'adresse suivante :

⁷ Les Conventions et protocoles peuvent être consultés depuis le site : http://legal.un.org/ola/FR/Default.aspx

- 14. Nous nous engageons à communiquer sans délai au Rétrocédant, qui en informera le cas échéant l'AFD, tout changement de situation au cours de la mise en œuvre de l'acte de rétrocession, y compris tout soupçon en lien avec les situations probibées, au regard des points 2 à 13 qui précèdent, et nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour remédier à un changement de situation d'une manière satisfaisante pour le Rétrocédant, y compris par l'arrêt de l'utilisation de la Subvention octroyée par le Rétrocédant pour financer l'activité. Le Rétrocédant se réserve le droit de vérifier que lesdites mesures sont appropriées et peut exiger que des mesures supplémentaires soient prises s'il y a lieu.
- 15. Nous-mêmes, les membres de notre consortium, nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, autorisons le Rétrocédant et/ou le cas échéant l'AFD à mener des investigations et notamment à examiner les documents et pièces comptables relatifs à l'appel à projets et à l'exécution du Sous-projet et à les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés le cas échéant par l'AFD.

Nom:	En tant que ⁸ :
Dûment habilité à signer pour et au	nom de :
Signature :	
En date du :	

Le demandeur (chef de file) et les co-demandeurs doivent signer chacun la Déclaration d'intégrité

⁸ Préciser « Chef de file du consortium » le cas échéant

Annexe B: Lettre d'engagement genre

En signant ce document, le, la candidat-e / le, la soumissionnaire, s'engage à respecter les principes d'égalité de genres et à s'assurer que leurs sous-traitants et/ou collaborateurs les respectent également.

Ainsi, dans le cadre du projet de Renforcement des Industries Culturelles et créatives (ICC) en Indianocéanie mis en œuvre par la Commission de l'Océan Indien (COI) et financé par l'Agence Française de Développement, dans l'exécution de la présente prestation, le candidat/soumissionnaire s'engage à :

- Identifier et prendre en compte les inégalités femmes-hommes dans l'exécution du projet.
- Prévenir systématiquement les risques d'aggravation des inégalités existantes.
- Contribuer à réduire les inégalités femmes-hommes
- S'assurer d'une participation équitable dans le choix des intervenant-es ;
- · Valoriser, et faire entendre les voix des femmes dans toute leur diversité,
- À ne pas porter de jugement ni de propos discriminatoires pouvant porter atteinte à la dignité des femmes et dans le respect de leur culture ;
- Agir avec respect et éviter tout acte et conduite pouvant être interprété comme du harcèlement moral et/ou sexuel;
- Utiliser un langage inclusif et sensible au genre ;
- Prendre les mesures pour assurer la protection et le respect des femmes et de leurs droits dans le cadre de la mise en œuvre de l'activité ;
- Contribuer à un environnement sain et sûr pour les femmes ;
- Appliquer des rémunérations égales entre les femmes et les hommes pour des tâches similaires;
- Promouvoir l'égalité des genres en adoptant une politique répondant à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ainsi qu'à la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail.

La COI se réserve le droit de contrôler ou de faire contrôler la juste application cet engagement. En cas de discrimination constatée, la COI peut exiger des candidat/soumissionnaire du marché de prendre les mesures nécessaires afin de faire respecter le principe d'égalité de genres.

En cas de non-respect des dispositions sur l'égalité des genres, des mesures et sanctions peuvent être prises conformément au droit cantonal (exclusion de la procédure ou exclusion de toute procédure d'appel d'offres pendant une période définie, révocation de l'adjudication, amende administrative).

La COI se réserve également le droit d'annuler le marché en cas de violation aggravé tel que le harcèlement et les abus sexuel ayant porté atteinte à l'image du projet.

Nom:	En tant que :
Dûment habilité à signer pour et au nom de ⁹ _	
Signature :	-
En date du :	

⁹ En cas de groupement, inscrire le nom du groupement. La personne signant l'offre, la proposition ou la candidature au nom du soumissionnaire ou du consultant joindra à celle-ci le pouvoir confié par le soumissionnaire ou le consultant.